SECRETARIAT GENERAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

Objet: Corrigendum 2 (02/2000)

Genève, 22 avril 2002

Recommandation UIT-T G.729 Annexe BSECTEUR DE LA NORMALISATION

DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DE L'UIT

Recommandation UIT-T G.729 Annexe B (10/1996)

Codage de la parole à 8 kbit/s par prédiction linéaire avec excitation par séquences codées à structure algébrique conjuguée – Annexe B: Schéma de compression des silences pour la Recommandation G.729 optimisé pour les terminaux conformes à la Recommandation V.70

Cette correction doit être apportée au code source en langage C de l'ANSI, version 1.3 de l'Annexe B de la Recommandation G.729, fourni à l'UIT-T en 1997. Le logiciel inclus dans la Rec. UIT-T G.729 Annexe B a déjà été modifié en conséquence (version 1.4).

Dans le fichier dec_sid.c, remplacer la ligne 32 Static Word16 lspSid[M]; par Static Word16 lspSid[M] = {31441, 27566, 21458, 13612, 4663, -4663, -13612, -21458, -27566, -31441}; et supprimer la ligne 46 de la routine Init Dec eng du fichier dec sid.c: Copy(freq prev reset, lspSid, M);